



AGRI MONTAUBAN

SIÈGE SOCIAL :

780, Chemin de Faure - CS 70425
82000 MONTAUBAN
Tél. : 05 63 20 12 13 - Fax : 05 63 20 81 81
SIRET 412 885 360 00021

SUCCURSALE :

ZA du Perié - Route de Figeac
46500 GRAMAT
Tél. : 05 65 38 08 89 - Fax : 05 65 38 09 15
SIRET 412 885 360 00039

S.A.S. AU CAPITAL DE 1 075 000 - R.C.S. MONTAUBAN B 412 885 360 - APE 4661Z
N° T.V.A. : FR 42 412 885 360 - IBAN : FR 76 1120 6201 4407 5104 9199 265 - Code BIC (SWIFT) : AGRIFRPP812
E-mail : info@agri-montauban.com - site : www.agri-montauban.com

NEW HOLLAND
AGRICULTURE

LAVERDA

Date	N° Client	N° Facture	Fol
10/01/2025	026856	6B010002/M25	1 / 1

EARL BLEY
MR SERGE BLEY
VALADIE
46250 POMAREDE

***** FACTURE *****

N°TVA UE: FR34538590050 N°SIRET: 538590050 00026

Qté	Description	Référence	PU NET €	MT H.T. €	T
1	Bon N° 6B00000985/M du 10/01/2025 Commande N° 6B00000854/M du 02/01/2025 Commercial : CEDRIC ASFAUX N/Réf: 26264 ANDAINEUR GA 6002 KUHN Type: GA 6002 Matériel d'occasion No Id: 00140217 No série: B0644 Cette facture est constituée de livraisons de biens. Ce matériel est vendu dans l'état ou il se trouve, sans garanties L'acheteur déclare en prendre livraison après essais satisfaisants Toute l'équipe d'Agri Montauban vous remercie de votre confiance <i>Payé 6 810125</i> <i>chc An° 781337</i>		4.800,00	4.800,00	1
	MONTANT HT		NET HT	MONTANT TVA	% TVA
1	4.800,00		4.800,00	960,00	20,00
				MONTANT TTC	
	4.800,00		4.800,00	960,00	
					NET A PAYER
					5.760,00 €

Règlement: CHEQUE au 10/01/2025
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE : La présente facture est établie par nos conditions générales de ventes. Elle est payable à notre établissement de Montauban.
T.V.A. acquittée sur les débits. Nous acquitons la T.V.A. sur les débits.
La facture est établie en 3 exemplaires dont un original et deux copies. La validité est égale à 3 fois et demie le taux de l'intérêt légal calculé au jour de la
facturation, sans mise en demeure préalable, et s'il y a lieu l'ensemble des frais et honoraires liés au recouvrement de la créance. Pas d'escompte pour paiement anticipé
(loi n°92-1442 du 31.12.1992). Nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire. Toute pièce non retournée dans un délai de 8 jours ou commandée
spécialement ne sera pas reprise. Pour être prise en considération, toute réclamation devra être formulée dans un délai maximum de 8 jours. En cas de litige, le tribunal
de Montauban sera seul compétent.
GARANTIE : sauf stipulations écrites, les matériels d'occasion sont vendus sans aucune garantie, dans l'état où ils se trouvent.
CLAUDE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : (Loi du 12 Mai 1980). Les marchandises resteront la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral du prix. En conséquence,
l'acheteur s'oblige à ne pas en disposer par quelque moyen que ce soit ni en pleine propriété, ni par constitution de gage ou nantissement du matériel acheté, avant
complète libération du prix.

Client: 026856
Facture : 6B010002/M25
Date : 10/01/2025
Net à payer: 5.760,00 €

Papillon détachable à joindre à votre règlement